

RPC

Swiss GAAP RPC

Recommandations relatives à la présentation des comptes



Les Swiss GAAP RPC – un «must» pour les PME

Les comptes annuels établis selon le droit commercial ne permettent pas, en raison de la présence de réserves latentes, de tirer des conclusions sur la situation économique effective d'une entreprise. L'objectif des Swiss GAAP RPC est de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats des entreprises, ce qui leur permet d'établir des états financiers parlants et comparables et d'améliorer leur communication avec les investisseurs, les banques et les autres milieux intéressés. Les recommandations Swiss GAAP RPC semblent s'être répandues toujours plus largement ces dernières années. Leur application est néanmoins facultative.

Les groupes-cibles des Swiss GAAP RPC sont des entités et des groupes de taille petite et moyenne. Les organisations à but non lucratif, les institutions de prévoyance professionnelle et les compagnies d'assurance disposent en outre avec ces recommandations d'un instrument approprié en vue d'une présentation des comptes parlante.

Contenu des recommandations

Le cadre conceptuel fixe les principes à la base de la présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC. Il comprend le but et le contenu du cadre conceptuel, l'objectif et la base des états financiers, la définition des actifs, des engagements, des produits et des charges, les concepts d'évaluation autorisés ainsi que les exigences qualitatives imposées aux états financiers. Les Swiss GAAP RPC 1 à 6, qui font partie des RPC fondamentales, règlent les questions centrales de la présentation des comptes. Des thèmes spécifiques tels que les impôts, les valeurs incorporelles, les contrats de construction ou les instruments financiers dérivés sont expliqués en détail dans les autres recommandations.

La Swiss GAAP RPC 30 renferme, pour tous les groupes, des règles supplémentaires relatives à la consolidation, telles que la détermination du périmètre de consolidation et du goodwill, la façon de traiter les devises étrangères, la prise en considération des impôts, la présentation des flux de trésorerie et la publication dans l'annexe.

Structure des Swiss GAAP RPC

Les Swiss GAAP RPC sont conçues de façon modulaire. Les petites entités peuvent se limiter à appliquer les RPC fondamentales (cadre conceptuel et Swiss GAAP RPC 1 à 6). Les autres entités doivent appliquer le référentiel dans sa totalité, les treize autres recommandations s'ajoutant aux RPC fondamentales. Les groupes doivent en outre se conformer à une recommandation séparée, la Swiss GAAP RPC 30, qui regroupe toutes les règles en relation avec les comptes consolidés.

Petites entités / Petits groupes

Petites entités

- Cadre conceptuel
- Swiss GAAP RPC 1 à 6

Petits groupes

- En plus, Swiss GAAP RPC 30

Moyennes entités / Moyens groupes

Moyennes entités

- Cadre conceptuel
- Swiss GAAP RPC 1 à 6

- 13 autres Swiss GAAP RPC

Moyens groupes

- En plus, Swiss GAAP RPC 30

Pourquoi utiliser les Swiss GAAP RPC?

- Donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View)
- Rapport coût/bénéfice optimal
- Faciliter la communication avec les bailleurs de crédit et les investisseurs par la qualité élevée des informations présentées dans les états financiers
- Application sur mesure grâce à la structure modulaire
- Reconnaissance des états financiers établis selon les Swiss GAAP RPC par la SIX Swiss Exchange dans le cadre de Local Caps

Avantages par rapport aux autres normes de présentation des comptes

- Réglementation des principales questions de présentation des comptes dans un ensemble maîtrisable
- Thèmes spéciaux tels qu'instruments financiers ou engagements de prévoyance adaptés aux PME
- Charge proportionnée au résultat souhaité
- Degré de complexité moindre
- Faible coût d'introduction
- Pas de modifications importantes prévues ces prochains temps

Faits et chiffres

- Les entreprises cotées au segment Local Caps de la SIX Swiss Exchange doivent au minimum appliquer les Swiss GAAP RPC. En 2008, 83% de l'ensemble des entreprises (sans les banques) de ce segment appliquaient les Swiss GAAP RPC.
- Depuis 2005, les Swiss GAAP RPC sont considérées comme la norme minimale dans les segments „sociétés immobilières“ et „sociétés d'investissements“ de la SIX Swiss Exchange.
- Conformément au projet de révision du Code des obligations du 21 décembre 2007, les sociétés ouvertes au public, les sociétés coopératives comportant au moins 2'000 coopérateurs, les fondations, tenues de par la loi à procéder à un contrôle ordinaire ainsi que les groupes devront établir des états financiers en vertu d'un référentiel comptable reconnu (Swiss GAAP RPC, IFRS ou US GAAP). Font exception les petits groupes.
- Si l'entreprise établit des comptes annuels sur la base d'un référentiel reconnu, elle peut, en vertu du projet de révision du Code des obligations, renoncer à en établir selon les prescriptions du Code des obligations.

House of Swiss GAAP RPC

RPC fondamentales

- Cadre conceptuel
- Principes (RPC 1)
- Évaluation (RPC 2)
- Présentation et structure (RPC 3)
- Tableau de financement (RPC 4)
- Opérations hors bilan (RPC 5)
- Annexe (RPC 6)

Autres Swiss GAAP RPC

- Valeurs incorporelles (RPC 10)
- Impôts (RPC 11)
- Rapport intermédiaire (RPC 12)
- Transactions de leasing (RPC 13)
- Transactions avec des parties liées (related parties) (RPC 15)
- Engagements de prévoyance (RPC 16)
- Stocks (RPC 17)
- Les immobilisations corporelles (RPC 18)
- Dépréciation d'actifs (RPC 20)
- Contrats de construction (RPC 22)
- Provisions (RPC 23)
- Fonds propres et transactions avec des actionnaires (RPC 24)
- Instruments financiers dérivés (RPC 27)

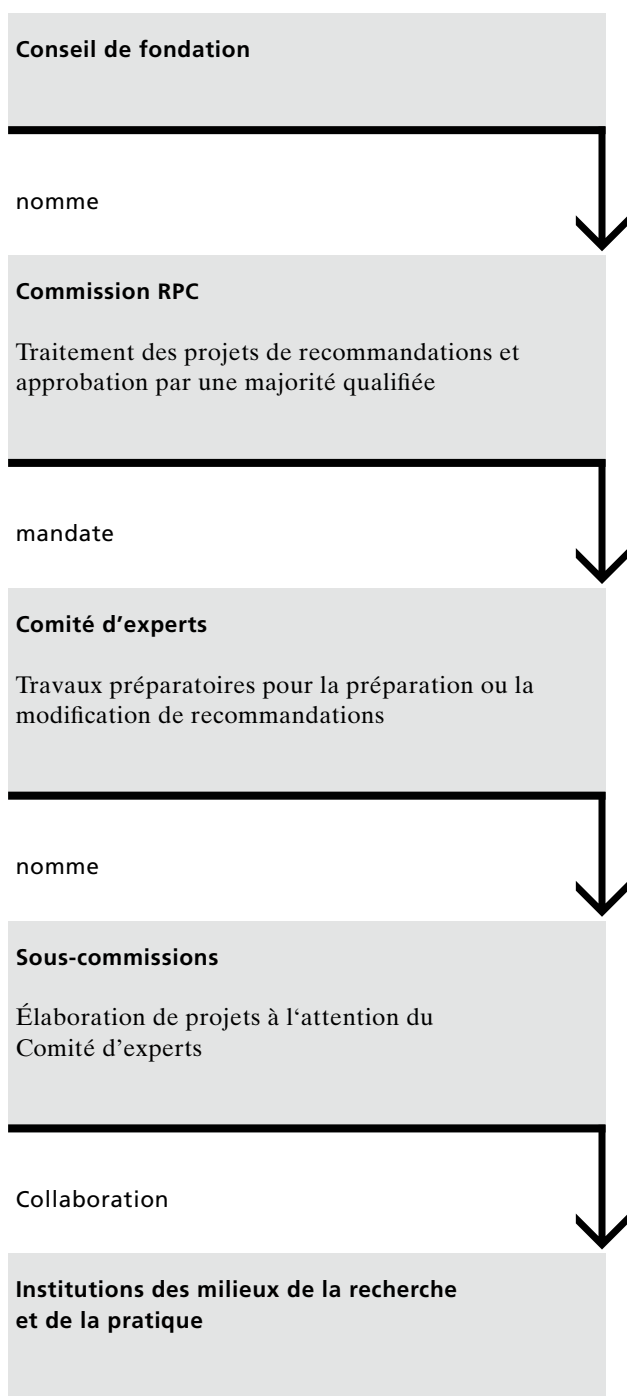
Comptes consolidés

- Comptes consolidés (RPC 30)

Swiss GAAP RPC spécifiques à des branches

- Compagnies d'assurance (RPC 14)
- Organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21)
- Institutions de prévoyance professionnelle (RPC 26)

Le Conseil de fondation de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes nomme 30 membres au maximum, venus d'horizons très divers, pour la commission RPC. Sont représentés les entreprises qui appliquent les recommandations, la profession des auditeurs, celle des analystes, la SIX Swiss Exchange, les milieux scientifiques ainsi que divers offices fédéraux et groupes d'intérêt. Le déroulement des travaux de la Commission est confié à un Comité d'experts composé de six membres au maximum, d'un secrétariat et de divers groupes de projet. La Commission propose des thèmes pour la préparation de recommandations.



Swiss GAAP RPC – Recommandations relatives à la présentation des comptes

La publication de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes renferme les recommandations actuelles.

Verlag SKV.

Swiss GAAP RPC – Explications, illustrations et exemples

Le manuel d'enseignement est axé sur le traitement des Swiss GAAP RPC. Les recommandations sont illustrées par des problèmes et des solutions tirés de la pratique et expliqués à l'aide d'exemples.

Les auteurs sont, dans leur grande majorité, des membres du Comité d'experts de la Commission RPC et sont au bénéfice de longues années d'utilisation de ces recommandations.

Verlag SKV, Zurich 2009.

Une version française est prévue.

Cycle de certification pour la présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC

L'Académie suisse d'expertise comptable et l'Institut de comptabilité et de controlling de l'Université de Zurich proposent depuis 2006 un cycle de certification (en allemand) de dix jours qui donne un enseignement complet, approfondi et orienté sur la pratique dans le domaine de la présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC.

En outre, l'Académie suisse d'expertise comptable prévoit la réalisation d'un cycle de certification en français à Lausanne pour la première fois en 2009.

Pour de plus amples informations, se référer au site de l'Académie suisse d'expertise comptable:

<http://www.educaris.ch>

Page d'accueil RPC

La page d'accueil RPC contient toutes les informations importantes relatives aux Swiss GAAP RPC, comme les dernières nouvelles, les recommandations Swiss GAAP RPC ou les contacts utiles.

La présente brochure peut également être commandée sur la page d'accueil RPC à l'adresse suivante:

<http://www.fer.ch>